



**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 23.08.2023  
**Visible par le public jusqu'au:** 23.10.2023  
**Numéro de publication:** UP04-0000005537

**Entité de publication**

Société de la Télécabine de Vercorin SA, Route d'Anniviers 1, 3967 Vercorin

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société de la Télécabine de Vercorin SA

**Organisation concernée:**

Société de la Télécabine de Vercorin SA  
CHE-105.757.619  
c/o: Vercorin Tourisme SA  
Route d'Anniviers 1  
3967 Vercorin

**Indications concernant l'assemblée générale:**

15.09.2023, 19:00 heures, Salle Polyvalente de Vercorin

**Texte d'invitation/ordre du jour:**

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 septembre 2022
3. Rapport de gestion de l'exercice 2022-2023
4. Présentation des comptes de l'exercice 2022-2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables  
Propositions du Conseil d'administration
  - Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
  - Donner décharge aux organes responsables
7. Nominations statutaires  
Propositions du Conseil d'administration
  - Conseil d'administration :

Arrivés au terme de leur mandat de 4 ans,

- Mme Martine Perruchoud Hofstaedter, MM. Arnaldo Corvasce, Nicolas Pralong et Georges Perruchoud postulent au renouvellement de leur mandat pour 4 ans

- MM. Dominique Perruchoud, Yvon Renggli, Jean-Marc Zufferey et Patrick Rudaz ne souhaitent pas se présenter pour un nouveau mandat

Dès lors, le Conseil d'Administration propose :

- de renouveler le mandat des 4 administrateurs susmentionnés

- d'élire en tant que nouveaux administrateurs, Mme Anne-Laure Vaudan, ainsi que MM. Laurent Christen et Jean-Claude Fischer

Pour la Présidence, la vice-présidence et le secrétariat, conformément à l'art. 26 des statuts, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

- Organe de contrôle :

Renouvellement de FIVA Audit SA (ex : AAA Audit sàrl) pour une période d'une année

## 8. Modification des statuts

Propositions du Conseil d'administration

- Modifier l'art. 17 des statuts de la manière suivante :

### *Rédaction actuelle*

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et par courrier ordinaire adressé à chacun des actionnaires.

### *Nouvelle rédaction*

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et par **avis personnel** adressé à chacun des actionnaires **par courrier ou courriel**.

## 9. Divers

Le contrôle des présences se déroule de 17h45 à 18h45, sur présentation des cartes d'admission.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires, dès ce jour auprès de l'administration de la société, à Vercorin.

### **Remarques:**

Le contrôle des présences se déroule de 17h45 à 18h45, sur présentation des cartes d'admission.

Conformément aux statuts de la société, les actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

**Vendredi 15 septembre 2023, à 19h00, à la salle polyvalente de Vercorin**

## ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 septembre 2022
3. Rapport de gestion de l'exercice 2022-2023
4. Présentation des comptes de l'exercice 2022-2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

### Propositions du Conseil d'administration

- Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
- Donner décharge aux organes responsables

7. Nominations statutaires

### Propositions du Conseil d'administration

- Conseil d'administration :

Arrivés au terme de leur mandat de 4 ans,

- Mme Martine Perruchoud Hofstaedter, MM. Arnaldo Corvasce, Nicolas Pralong et Georges Perruchoud postulent au renouvellement de leur mandat pour 4 ans
- MM. Dominique Perruchoud, Yvon Renggli, Jean-Marc Zufferey et Patrick Rudaz ne souhaitent pas se présenter pour un nouveau mandat

Dès lors, le Conseil d'Administration propose :

- de renouveler le mandat des 4 administrateurs susmentionnés
- d'élire en tant que nouveaux administrateurs, Mme Anne-Laure Vaudan, ainsi que MM. Laurent Christen et Jean-Claude Fischer

Pour la Présidence, la vice-présidence et le secrétariat, conformément à l'art. 26 des statuts, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

- Organe de contrôle :

Renouvellement de FIVA Audit SA (ex : AAA Audit sàrl) pour une période d'une année

8. Modification des statuts

Propositions du Conseil d'administration

- Modifier l'art. 17 des statuts de la manière suivante :

*Rédaction actuelle*

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et par courrier ordinaire adressé à chacun des actionnaires.

*Nouvelle rédaction*

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et par **avis personnel** adressé à chacun des actionnaires **par courrier ou courriel**.

9. Divers

Le contrôle des présences se déroule de 17h45 à 18h45, sur présentation des cartes d'admission.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires, dès ce jour auprès de l'administration de la société, à Vercorin.

Le Conseil d'administration